



Émission obligataire sasu (souscription possible président ?)

Par **Hexa**, le **06/02/2019** à **13:33**

Bonjour,

Est-il possible pour un président de SASU de souscrire à l'émission obligataire de sa structure ?

Cas concret : Une SASU émet pour 50000 euros d'obligations à 7 ans au taux de 7%.

Le président peut-il y souscrire intégralement en tant que personne physique ?

Question bonus :

Une obligation peut-elle être non datée mais rattachée à un événement, par exemple à la vente d'un bien ?

Merci de vos réponses